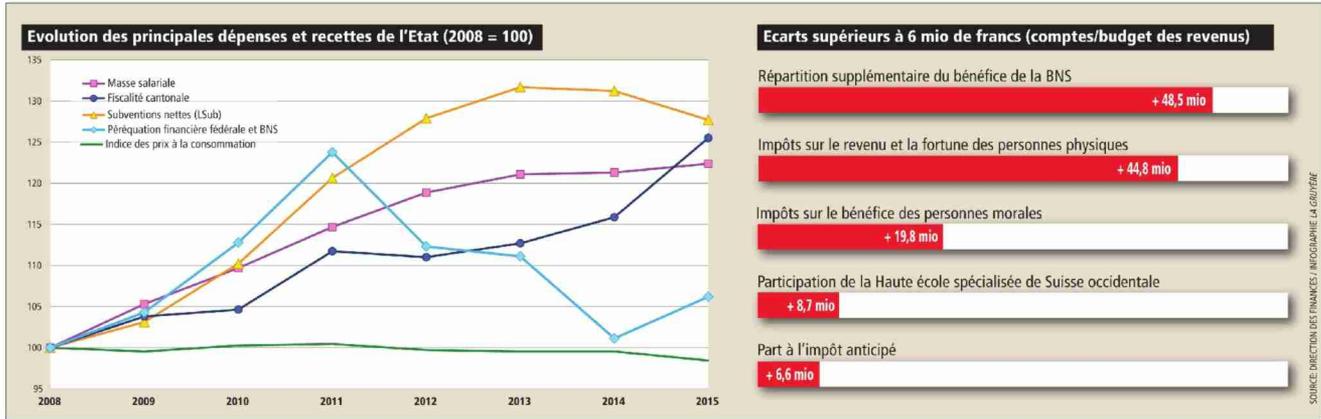


**Date: 07.04.2016**



# Un excédent de revenus de 126 millions pour 2015



Les comptes 2015 de l'Etat de Fribourg présentent un bénéfice de 24 millions de francs, contre 0,2 mio inscrit au budget. Alors qu'aucune réserve n'avait pu être constituée en 2013 et 2014, les provisions se montent à 102 millions. L'excédent total de revenus se situe ainsi à 126 millions.

XAVIER SCHALLER

**COMPTES.** Georges Godel, directeur des Finances, juge les comptes 2015 de l'Etat «très satisfaisants». Le bénéfice se monte à 24 millions de francs et 102 millions ont été provisionnés. Le grand argentier juge néanmoins que «les signaux pour l'avenir restent très contrastés». Selon lui, les excédents proviennent d'effets exceptionnels.

## «Quelques cas ponctuels»

Entre le budget et les comptes, les revenus progressent de 140,1 millions. L'Etat a notamment encaissé 44,8 millions d'impôts non budgétisés sur les personnes physiques. «Cela provient de quelques cas ponctuels, liés à des restructurations d'entreprise, des dividendes extraordinaires ou des personnes qui veulent

régler leurs affaires.» Georges Godel n'en dira pas plus, sinon que ces contributions ne viennent pas de nouveaux et riches résidents.

«Cela n'a strictement rien à voir non plus avec des dénonciations volontaires», tient-il à préciser. Inscrites au budget pour 3,6 mio, ces dernières en ont rapporté 6,6 mio. L'impôt sur le bénéfice des entreprises a, pour sa part, rapporté 19,8 millions de plus que prévu.

### **Les bénéficiaires de la BNS**

Le canton a également reçu une part du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) de 48,5 millions de francs. Cette dernière n'ayant distribué aucun dividende en 2014, le budget 2015 ne prévoyait aucun versement.

«En éliminant ces deux éléments, l'écart entre les comptes et le budget est de moins de 1%», souligne le grand argentier. «Avec une quasi-stabilité par rapport au budget, une baisse d'impôts pour les personnes physiques ne serait pas raisonnable.»

Quant aux personnes mo-

rales, elles bénéficieraient des modifications liées à la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). «Dans ce dossier, nous allons présenter la situation aux communes avant l'été. L'objectif est de soumettre un projet de loi cet automne.»

### **Provisions de 102 millions**

Après deux années sans provisions, l'Etat a pu en constituer pour 102 mio. Dont 20 mio, justement, pour les adaptations concernant la RIE III, 23 mio pour les risques liés à l'augmentation des coûts du personnel et 10,5 mio pour divers engagements imminents.

L'entier des 48,5 mio de la BNS a aussi été provisionné. Ils s'ajoutent aux 55 mio déjà prévus pour les risques liés aux bénéfices de la BNS. «Plutôt que d'inscrire au budget un versement de la BNS, qui n'arrivera peut-être pas, nous prévoyons un prélèvement dans cette réserve.» Quelque 20 mio par année jusqu'en 2020 sont déjà garantis.

Le total des charges s'élève à 3,37 milliards de francs, en augmentation de 116,3 mio

(+3,9%) par rapport à 2014. Une augmentation due en grande partie aux opérations de clôture (provisions de 102 millions), précise le trésorier d'Etat Laurent Yerly.

En dehors de la Direction de la santé et des affaires sociales (+2,8%), les dépenses

de toutes les Directions ont été inférieures au budget. «Les coûts de la santé sont assez bien maîtrisés», estime néanmoins Georges Godel. Mais les contributions des hospitalisations hors canton pèsent lourd.

### **Investissements forcés**

Au final, le canton n'a jamais été aussi riche, avec une for-

tune de près de 1,13 milliard. «Nous allons pouvoir forcer les investissements, pour l'avenir du canton», promet le directeur des Finances. «C'est important dès lors que l'économie ne va pas bien.» Pour 2015, l'Etat a dépensé 199,7 millions en investissements et entretiens des routes et bâtiments. Le degré d'autofinancement a atteint 103%. ■

# Les premières réactions

Le PS et les syndicats n'ont pas manqué de réagir face à des comptes 2015 bien meilleurs que prévu. Ils appellent à un allègement immédiat des mesures d'économies, surtout celles qui touchent le personnel de l'Etat. La Fédération des associations du personnel du service public (FEDE) veut des garanties du Conseil d'Etat «pour qu'il n'y ait pas de nouvelles mesures d'économies et pour que le canton assouplisse sa politique de gel des engagements».

L'an passé, le Gouvernement avait en effet annoncé plancher sur des mesures d'économies complémentaires d'envergure. Il n'en est plus question cette année, assure le message du Gouvernement. «Le Conseil d'Etat maintient son programme décidé en 2013» et les mesures concernant le personnel doivent échoir comme prévu à la fin 2016, pas avant.

«Comment justifier, avec un bénéfice de 126 millions et une fortune dépassant le milliard de francs,

le maintien d'une contribution dite "de solidarité"?» s'interroge le Syndicat des services publics. De nouvelles négociations sont, selon lui, nécessaires. «La croissance de la population n'a d'égal que l'augmentation de la fortune de l'Etat», ironise de son côté le Parti socialiste. Il réclame du Gouvernement une vision politique de l'avenir et non celle d'un «gestionnaire crispé sur une fortune».

La droite appelle à la prudence et aux investissements. Le Parti libéral-radical veut rester vigilant malgré la bonne surprise des comptes 2015. Il s'inquiète par exemple que «les charges repartent à la hausse». Il dénonce au passage «l'attitude du PS», qui a «orchestré les fuites de données confidentielles» (*La Gruyère* de lundi). Le Parti démocrate-chrétien constate que les mesures mises en place en 2012 «ont déjà permis de rétablir la situation financière de l'Etat». Il demande maintenant au Conseil d'Etat davantage d'investissements et l'allègement de certaines taxes. **X5**